

## INFORMATION SUR LE RAEP - Ville de BORDEAUX

Édité le 21 avril 2023

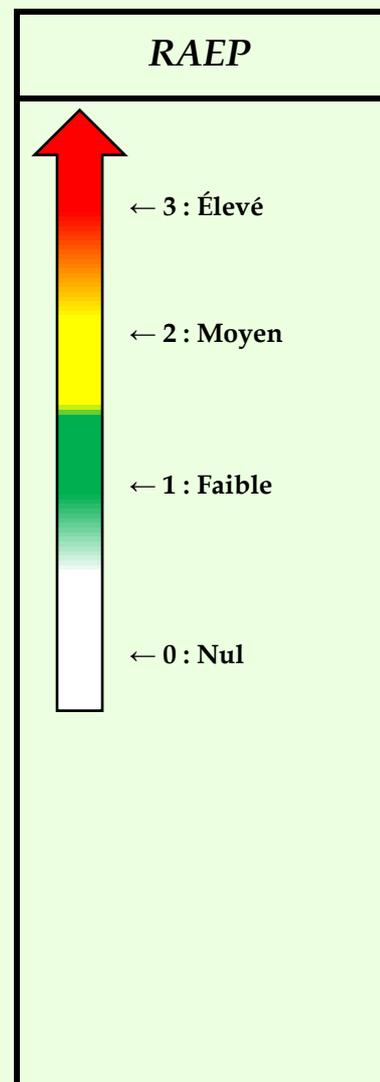
Mail à : Bulletins Bordeaux et Nouvelle-Aquitaine

	DÉSIGNATION	QUANTITE	RAEP	EVOLUTION
<b>Taxon dominant :</b>	Pin	570	0	0
<b>Taxons Secondaires :</b>	Chêne	291	2	0
	Cupressacées	140	1	0
	Bouleau	74	1	0
	<b>TOTAUX POLLENS</b>	1373		

RAEP Global :

2

( Risque d'Allergie lié à l'Exposition aux Pollens )



**Commentaire :** Le risque d'allergie sera moyen pour les pollens de chêne et de graminées et sera plus faible pour les pollens de cupressacées et bouleau qui arrivent en fin de floraison.

*Analyses réalisées à l'aide de l'ARS d'Aquitaine-délégation territoriale de Gironde*